



FORCE OUVRIERE

<http://fo.latecoere.free.fr>

*L'efficacité  
Réformiste*

**LATECOERE**  
**TOULOUSE – GIMONT**  
**CORNEBARRIEU**

**A Toulouse, le 15 Juin 2009**

## **NOUVELLE COMMISSION DU CE**

### **Une commission pour étudier le redéploiement industriel**

La Direction des ressources humaines **a répondu favorablement à la demande de FO**. Nous avons obtenu la création d'une commission spécifique au sein du Comité d'Entreprise pour traiter les problèmes liés au redéploiement industriel.

Notre organisation a nommé pour la représenter trois membres, Yves DA COSTA (site de Périole), Stéphane TARDIN (site de Gimont) et Laurent TEILLET (site de Cornebarrieu).

Hier s'est tenue la première réunion de mise en place. Au cours de celle-ci, FO a proposé la nomination d'un Président issu **comme il se doit des salariés élus du Comité d'Entreprise** : Marc OLIVAN (site de Cornebarrieu).

Le rôle de cette commission est défini comme suit :

**Analyser** l'expertise économique du Cabinet Allios nommé par le Comité d'Entreprise qui travaille sur le redéploiement industriel, ainsi que celle de l'expert juridique nommé prochainement.

**Suivre** le redéploiement industriel avec les responsables de projet et les responsables de fonctions (Organisation industrielle, production, outillages, transfert, moyens généraux, contrôle gestion, support)

**Prendre** connaissance et analyser le résultat des supports d'entretiens réalisés par la maîtrise.

**Veiller** à la bonne application des dispositions sociales négociées par les Délégués Syndicaux.

La commission de suivi va donc étudier tout sujet en rapport avec le redéploiement, industriel comme social. Pour cela elle s'appuiera sur les dispositifs de contrôle interne mis en place par les ressources humaines et sur le responsable de projet.

Elle rassemblera les données statistiques transmises et **formulera toute recommandation qu'elle jugera utile**.

Nous appelons l'ensemble des salariés qui le souhaitent **à interpeller les membres de cette commission** afin qu'ils puissent intervenir dans le cadre de la mission qui leur a été confiée.